

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 FEVRIER 2026

Date de la convocation : L'an deux mille vingt-six, le treize février 2026 à vingt heures trente, le Conseil Municipal en séance ordinaire, s'est réuni en mairie de Félines sous la présidence de Monsieur Philippe MEYZONET, Maire.

Nombre de conseillers : **Etaient Présents** : Messieurs Jean GRANGHON, Pascal CHAPELLE, Stéphane DARLE, Stéphane TAISSIDRE, Lionel FOURNERIE, Benoit DELABARRE et Philippe MEYZONET ; Madame Delphine MISSONNIER.

- en exercice : 8
- présents : 8
- pouvoirs : 0
- votants : 8

Absents :
Procuration :

Secrétaire de séance : Stéphane TAISSIDRE

N° 2026 – 003 - Délibération : Proposition d'achat de coupe de bois par l'entreprise TFZ

Votants : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Des coupes de bois communaux ont eu lieu sur le secteur de Mortessagne :

- L'abattage et le débardage de 450 M3 a été réalisé par l'entreprise INDIV ETF MAISONNEUVE SEBASTIEN.
- Le bois a été racheté par la scierie CELLES.

Les branchages restants sur site pouvant servir de bois énergie (broyage pour chaufferie), l'entreprise TFZ nous propose le rachat au prix de 25 € la tonne.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré : décide à l'unanimité d'accepter la proposition de l'entreprise TFZ.

Rendu exécutoire à la date de transmission en Sous-Préfecture

Le Secrétaire de séance : Stéphane TAISSIDRE

AR Prefecture

043-214300931-20260218-2026_003-DE
Reçu le 18/02/2026

Le Maire,
Philippe MEYZONET

